



BENVENUTI !

A leur entrée en classe de 5ème, les élèves sont amenés à choisir une deuxième langue vivante (LV2) ; langue qu'ils étudieront pendant 6 ans et présenteront au Baccalauréat au cours le cycle terminal (années de 1ère et de terminale).
Au collège Victor Duruy, ils peuvent également porter leur choix sur l'italien.

✓ Comment se déroulent les apprentissages ?

Le programme des langues vivantes et donc les apprentissages sont basés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
Ce cadre, élaboré par le Conseil de l'Europe, vise à développer chez l'élève des compétences de communication. Il devient alors 'acteur' de ses apprentissages et pour y parvenir, il est impliqué dans des situations de communication authentiques et motivantes.

En classe, il est entraîné aux 5 activités langagières qu'il retrouvera au lycée à savoir

- les activités langagières de réception : 1 - la compréhension orale.
2 - la compréhension écrite.
- les activités langagières de production : 3 - l'expression orale.
4 - l'expression écrite.

La dernière activité étant l'interaction orale.

Les thèmes abordés concernent directement l'élève et son environnement (apprendre à parler de soi, de ses goûts, de ses habitudes, de sa famille...) mais visent également à entretenir son intérêt pour l'italien et pour l'Italie.

En effet, au contenu linguistique (lexique, grammaire, conjugaison, fonctionnement de la langue) s'ajoute la compétence culturelle toujours en filigrane (histoire, géographie, fêtes...).
En étudiant une langue, on part également à la découverte d'un pays, de sa culture et de ses traditions.

Pour donner plus de sens aux apprentissages, un projet d'échanges va être progressivement mis en place avec de jeunes italiens apprenant le français. Ces élèves viennent des communes du Val Tidone, communes jumelées avec la ville de Fontenay-sous-Bois et situées à proximité de Plaisance dans le nord de l'Italie.

✓ Pourquoi choisir l'italien ?



Parlé par 70 millions de personnes à travers le monde, l'italien est l'une des 4 langues officielles du Parlement Européen.



L'Italie est la 3ème puissance économique de la zone euro et occupe un rang privilégié dans différents domaines : elle est le 1er exportateur de produits de luxe et se hisse au 2ème rang mondial en ce qui concerne les voitures et les vêtements.



D'autre part, elle a tissé des liens économiques étroits (2ème partenaire commercial) avec la France qui compte plus de 4 millions d'habitants d'origine italienne : parler l'italien signifie donc se distinguer et peut devenir un atout dans les carrières commerciales, industrielles ou touristiques.



A ce titre, notre pays, est la 1ère destination touristique des italiens ! Et puis, quelle satisfaction de pouvoir se rendre en Italie et converser avec les habitants sans passer par l'intermédiaire d'une autre langue !



Ce pays offre l'un des plus grands patrimoines artistiques du monde : l'Italie est le berceau de nombreux artistes tels Léonard de Vinci ou Michelange alors que l'italien est la langue de Dante, de l'Opera, de la Commedia dell'Arte !

Langue de culture, issue du latin, tout comme la nôtre, l'italien ne se parle pas uniquement : il se chante !

La proposition de l'italien n'étant pas généralisée dans les établissements, de nombreux français auraient aimé et aimeraient l'apprendre...



Outre tous les avantages présentés, il faut savoir que le choix d'une nouvelle langue est avant tout personnel et doit être motivé : alors faites-vous plaisir !

A PRESTO !